

**DECLARATION DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET
PREVOYANCE SOCIALE DE LA RDC SUR LA NUTRITION DE LA MERE, du
NOURISSON ET DU JEUNE ENFANT A L'OCCASION DU COMITE EXECUTIF
DE L'OMS, GENEVE FEVRIER 2026**

Honorable Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs ;

La RDC remercie le Directeur Général pour la qualité du rapport sur la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant et s'associe à la déclaration faite au nom de la région africaine

L'enquête démographique et de santé 2023-2024 montre une prévalence de retard de croissance à 47,8 %, la malnutrition aigüe globale à 7,2 % tandis que le surpoids touche environ 2% d'enfants de moins de 5ans, Plus au moins 52% de femme en age de procréer sont sujettes à l'anémie.

Pour répondre à ce fléau, le pays a élaboré un plan stratégique multisectoriel de nutrition avec comme vision le développement d'un capital humain pleinement contributif.

Depuis 2023 des innovations devant soutenir la mise en œuvre de ce plan portent sur notamment :

- L'augmentation des ressources domestiques pour l'acquisition des intrants de nutrition afin d'améliorer la couverture de la prise en charge des cas,
- L'activation des mesures de suivi et de contrôle du décret portant sur la commercialisation des substituts de lait maternel,
- La mise en chantier de la loi portant sur les principes fondamentaux relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle,
- L'élaboration de la stratégie nationale sur la nutrition maternelle

La synergie et la complémentarité des actions entreprises nous permettra avec l'appui de l'OMS à coup sûr de dynamiser et améliorer nos performances.

Fait à Genève, le 05 février 2026